

LA VALLEE DE L' AISNE



Schéma de l'Oise Aisne



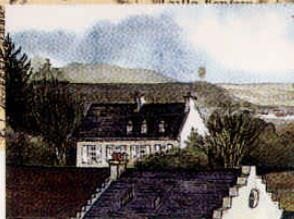
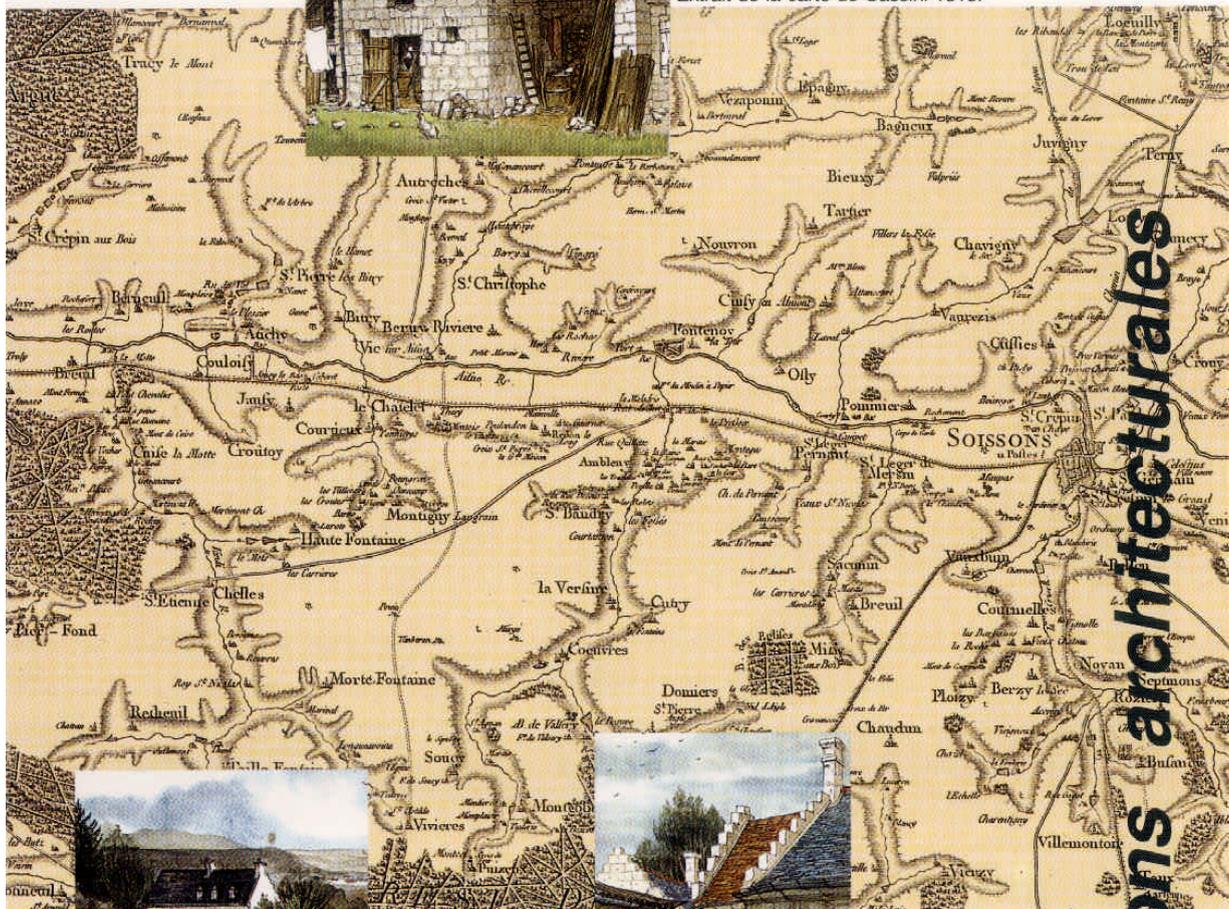
Sur notre terre nos façades ont la noblesse de la pierre!



CONSEIL ARCHITECTURE URBANISME ENVIRONNEMENT de l' AISNE



Extrait de la carte de Cassini 1815.



Aquarelles de Cécile Fillette.

Recommandations architecturales

"...Mon vœu, c'est d'acquérir quelque simple maison, discrète sans tons crus dont le bon goût se plaigne, blottie en quelque coin des environs de Compiègne. Ou village, ou hameau, qu'importe?...Le logis pourrait être flanqué d'un bûcher en torchis et protégé du vent par la côte boisée. On verrait la clairière à travers la croisée, au delà du treillage où fleuriraient les pois. Et puis les bois, encor les bois, toujours les bois. Les miennes près de moi vivraient parmi les poules. Parfois, changeant d'outil, sans craindre les ampoules, heureux d'avoir trouvé les rimes d'un sonnet, louchet en mains, j'irais bêcher mon jardinet..."

Extrait d'une poésie de Léon Duvauchel, Une chaumière et un cœur. (Poèmes de Picardie/Léon Duvauchel.-Paris : Ed. J. Mame, 1902).

LES PAYSAGES DE LA VALLEE DE L' AISNE

"Charme somptueux du Soissonnais!

Nulle part, l'ancienne France des rois n'a fait germer une aussi dense moisson de chefs-d'œuvre.

Du croisillon sud de la cathédrale de Soissons au prieuré d'Oulchy-le-Château, des flèches de Saint-Jean-des-Vignes à l'église de Berzy-le-Sec, le plus beau gothique du monde s'y allie à l'art roman le plus méconnu. Entre les vastes plateaux du Soissonnais, aux puissantes fermes médiévales, chaque vallée cache, dans le plus ravissant écrin d'eau rêveuse et de verdure frisonnante, un chapelet d'églises et de manoirs.

En Soissonnais, tout est beau, dans cette lumière de l'Ile-de-France qui confère aux choses les plus simples la clarté mystérieuse des vers de Racine, l'enfant de La Ferté-Milon." *Texte de René Courtois, Le Soissonnais.*

A l'est de la forêt de Compiègne, le Soissonnais forme une petite région naturelle qui oppose les vallées humides et verdoyantes de l'Aisne et de ses affluents à la sécheresse du plateau perméable. Les villages se sont implantés le long de la rivière ou au bord des rus adjacents aux multiples sources. Ils ont été le théâtre de violents combats durant la guerre de 1914-1918. Les maisons traditionnelles en pierre présentent ces pignons à pas-de-moineau très caractéristiques du Soissonnais. Sur le plateau, seules sont visibles de grosses fermes isolées au milieu des champs.



Vaste plateau arrosé par l'Aisne et ses affluents, le Soissonnais est une terre nourricière. Sur de grandes étendues alternent les champs de blé, de maïs, de betterave et, au printemps, de colza. Les fermes isolées ressemblent à des cités derrière leurs murs d'enceinte que dépasse, ici ou là, un ancien pigeonnier. Plus rares, sur le plateau, les villages se succèdent en enfilade au creux des vallons, petits paradis pour les pêcheurs et les chasseurs. Les maisons conservent l'architecture typique du Soissonnais : murs en pierre grise, toits en tuile où le rose se devine encore sous la patine et surtout les pignons gradués. Eglises romanes et gothiques pointent leurs flèches hérissées d'ornements en pierre. Granges anciennes, lavoirs, fontaines s'ajoutent à ces discrets trésors du passé, dominés par quelque tour ou donjon médiéval, comme à Septmonts, un des plus beaux villages du nord de la France.

Le Soissonnais est délimité au nord, par la vallée de l'Ailette, au sud, par l'alignement de petites buttes à la lisière de la forêt de Retz, à l'ouest par les forêts de Laigue et de Compiègne, à l'est, par l'abrupt de la côte d'Ile-de-France sur le territoire de la Marne.

Le Soissonnais est avant tout le pays du beau calcaire, porté par une épaisse couche de 60m de sable de Cuise, qui affleure au flanc des vallons. Le plancher est constitué par une couche d'argile qui donne son caractère humide au bas pays. Par contraste, la surface des plateaux paraît sèche, et le serait sans l'épaisse couche de limon, propice à la culture des racines et surtout à celle de la betterave industrielle. Celle-ci, fortune du Soissonnais, est venue s'ajouter au XIX^e s. à la traditionnelle moisson céréalière. La couche calcaire donne un matériau d'une qualité remarquable, utilisé dans toute la grande architecture gothique, mais aussi dans le plus modeste habitat rural, voire exportée: pierre blanche, pierre dure, pierre noble. Les assises inférieures ont été plus spécialement exploitées, avec des passages réputés chez les carriers, tel celui dit du "banc royal". Le plateau est comme miné par un monde souterrain de galeries qui s'ouvrent au flanc des pentes : "creutes" investies par les militaires durant les trois années de guerre immobile, de 1915 à 1918, parfois utilisées aujourd'hui pour la culture des champignons.

(source : Picardie/Guides bleus.-Paris : Ed. Hachette, 1993.)

On distingue le village de crête construit au bord du plateau calcaire, à proximité des terres cultivables, et le village de plaine, construit dans les vallées encaissées créées par les cours d'eau, au voisinage des voies de communication. Le village de crête est bâti directement sur le rocher, le matériau était donc à pied d'œuvre. Les murs de clôture ou de soutènement se confondent avec le banc de calcaire entaillé par la rue principale. La maison s'adapte à la topographie des lieux, elle l'utilise même. Les eaux d'infiltration, arrêtées par la couche d'argile qui se trouve immédiatement sous la roche, créent de nombreuses sources qui, captées, assuraient autrefois l'approvisionnement en eau du village. Dans les vallées, le village, libéré des contraintes dues au relief, s'étale largement sur le terrain. Les rues délimitent des îlots de culture qu'on a du mal à deviner car les propriétés sont entourées de hauts murs. Les puits y sont très nombreux : l'eau se trouve en abondance à quelques mètres de profondeur.

(source : La maison rurale en Soissonnais/Denis Rolland, Maisons Paysannes de l'Aisne.-Nonette : Ed. Créer, 1989.)

IMPLANTATION DU BATI SUR UNE PARCELLE

(les habitations, les annexes, les clôtures, les abords)

- l'architecture rurale soissonnaise s'est adaptée à son cadre naturel ; elle a intégré les contraintes imposées par le relief et le climat
- l'orientation des constructions est souvent fonction de la direction des rues qu'elles bordent
- les constructions sont établies :
 - soit parallèlement à la rue, le long de celle-ci ou en retrait
 - soit perpendiculairement à la rue, d'où une succession du bâti plus ou moins discontinue
- les anciennes maisons ont leur façade orientée vers le sud à cause des vents d'ouest-sud, ouest
- les murs exposés au nord et à l'est ne possèdent pas d'ouverture pour protéger les maisons des vents froids
- le pignon ouest protège de la pluie
- le long des voies nord-sud, le pignon est sur la rue
- le long des voies est-ouest, les maisons sont construites parallèlement à la rue
- le bâti est parfois en retrait de la rue avec un jardin devant fermé par des murs de clôtures et des dépendances
- l'implantation des bâtiments est souvent en front de rue
- les murs de clôture sont traités en continuité avec les bâtiments, dans le même esprit ; ils peuvent atteindre deux mètres de haut, ceux des fermes isolées forment des enceintes
- ces clôtures sont percées de portes charretières et piétonnières couronnées de linteaux ou d'arcs.



VOLUMETRIE

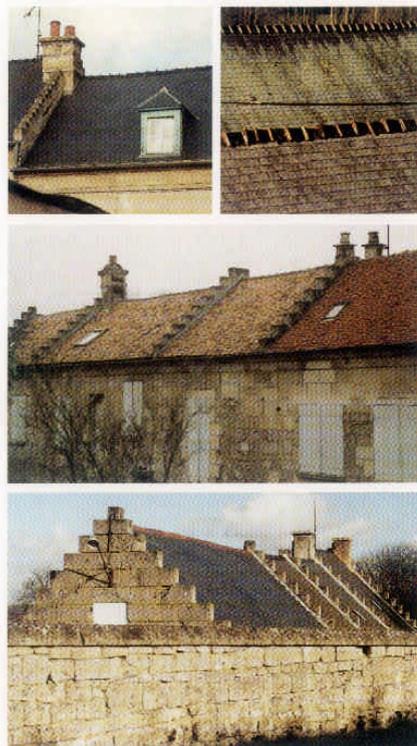
- les bâtiments sont généralement allongés
- la longueur des habitations est de 1.5 fois à 2 fois la largeur
- la largeur est d'environ 5 à 6 mètres donc la longueur est de 7.5 à 12 mètres
- selon que la maison comporte ou non un cellier voûté en rez-de-chaussée, on distingue deux types de maisons : les demeures basses et les demeures hautes
- la hauteur des murs sur la hauteur totale du bâti (mur + toiture) est égale à 3m sur 7m ou 6m sur 11m pour les maisons à étage
- construites toutes en longueur, les dépendances font corps avec la maison
- lorsque la pente du terrain est forte, le rez-de-chaussée est surélevé et la partie inférieure est occupée par les celliers
- partout les murs de clôture accentuent les masses des maçonneries
- dans le centre des villages les maisons d'un étage se resserrent les unes contre les autres ; elles prennent alors une apparence plus uniforme, tout en conservant leurs pignons à redents.



LES TOITURES

Elles se caractérisent par une grande unicité :

- pente : varie entre 50 et 55° avec l'horizontale.
- forme : deux versants terminés par des pignons s'élevant au-dessus des toitures (les toitures ne débordent jamais des pignons), qu'ils soient à redents ou simplement rampants, avec une ligne de faîtage parallèle à la rue en milieu urbain ou perpendiculaire
- matériaux : la couverture est le plus souvent en ardoise, moins souvent en petite tuile. Les faîtages des toits d'ardoise sont réalisés en tuiles vernissées de couleur bleue ou aubergine, calfeutrées au mortier. Ceux des toits de tuiles, avec crêtes et embarrures. Les raccords sur les pignons sont constitués d'une bande de solin en zinc encastrée par engravure par un trait de scie dans la pierre
- les souches de cheminée : dans le Soissonnais, elles sont en pierre et groupées en pignons, construites avec ces derniers. Leur section est carrée ou rectangulaire, suivant le nombre de conduits. Leur couronnement est marqué par un bandeau faisant légèrement saillie. Un deuxième bandeau, situé un peu plus bas, se rencontre aussi fréquemment. Le raccordement en pied de souche se fait par l'interposition d'une bande de solin en zinc encastrée par engravure. Elles sont presque toujours en pignon, ou adossées à un mur de refend transversal. Dans les deux cas elles sortent de la toiture à proximité du faîtage, mais laissent passer la panne faitière
- les combles sont éclairés par de rares ouvertures de dimensions modestes en pignon et par des lucarnes surtout en milieu urbain
- couleur : gris-bleu de l'ardoise qui a remplacé les bruns-orangés de la petite tuile au 19^e siècle.



LES PERCEMENTS

- les percements sont conçus dans un souci d'harmonie (rythme et dimensions)
- avec des variations dans les encadrements et les moulures, les percements ont toujours gardé une homogénéité de forme et de proportions dans le type de fenêtres et de fermetures utilisées
- les pleins dominent sur les vides. Toutefois, en milieu urbain, un rythme vertical plus serré conduit presque à l'égalité ; celle-ci est renforcée par l'existence d'un premier étage et de lucarnes beaucoup plus fréquentes qu'en milieu rural
- les pignons sont rarement percés d'ouvertures
- les fenêtres sont assez grandes et presque toujours élançées (proportion de 1 sur 2). Leur encadrement est rarement marqué de mouluration ; quelquefois une sorte de feuillure les encadre dans laquelle les volets s'encastrent. Lorsqu'il y a un mur en moellons et chainages, ces derniers ne font pas saillie. Les linteaux sont appareillés. Les appuis sont simples : à profil rectangulaire
- les menuiseries se caractérisent par une division en deux fois 3 ou 4 carreaux légèrement plus hauts que larges. Les volets extérieurs sont en bois plein et peint, formés de planches assemblées par des barres sans écharpe (les menuiseries ne sont pas vernies)
- les portes d'entrée sont pleines, mais surmontées d'une imposte vitrée
- les lucarnes sont de types divers. On trouve des lucarnes à pignon, exécutées en charpente, avec ou sans auvent (lucarne à foin). On voit aussi moins fréquemment des lucarnes avec croupe et auvent, en charpente, et les lucarnes en maçonnerie à larges pieds-droits et fronton dans le prolongement vertical du mur. Linteau droit ou courbe.



LES MATERIAUX

Les villages du Soissonnais se caractérisent par une grande unicité de matériaux pour le bâti : essentiellement l'ardoise et la pierre de taille. On trouve aussi en plus petite quantité de la tuile plate et du moellon. Maisons, annexes et murs de clôture sont formés par les mêmes matériaux ; ceci explique la grande harmonie que dessinent les villages. La maison du Soissonnais est construite en calcaire du pays avec ses pignons en gradins, dit à pas-de-moineau, formés d'une seule assise de pierre à redents. La souche de cheminée est aussi en pierre de taille. La construction locale tire profit de la grande richesse en carrière de pierre calcaire du Lutécien.



La pierre de taille est extraite dans les carrières, d'énormes blocs de pierre sont détachés du banc calcaire et ensuite débités à la scie en différentes dimensions. On extrait de la pierre dure à Saint-Pierre-Aigle pour faire des dallages, des marches d'escaliers, des seuils. Que la maçonnerie soit de moellons ou de pierres de taille, les blocs sont traditionnellement assemblés au mortier de terre. Le mortier de chaux est utilisé dans les grandes constructions et pour fermer les joints. "Le bon mortier de terre rouge" se trouve à l'état naturel dans le Soissonnais. C'est un sable argileux, de couleur ocre, qui, mélangé à de l'eau, prend une consistance pâteuse comparable à celle d'un véritable mortier. Il était protégé par des joints confectionnés à la chaux.

Le mur de "bocaille", c'est-à-dire de moellons, de 55 à 60 cm d'épaisseur, était autrefois plus répandu. Il était constitué par deux parements de pierres grossièrement taillées, liées à l'aide de mortier de terre. Les murs de clôture, mais aussi les murs de façades des bâtiments allongés et les angles de construction étaient renforcés de chaînes de pierre de taille, en "carreaux et boutisses", disposés régulièrement. Les encadrements de baies étaient confectionnés en pierre de taille.

Les treilles, c'est-à-dire la vigne cultivée en espaliers, habillaient les façades des maisons ou les murs de clôture.

Les plus anciens murs de pierres de taille avaient la même constitution que le mur de moellons. Seul, le parement extérieur était constitué de blocs bien équarris.





Les murs sont toujours traités en pierre calcaire de la région. L'appareil des murs de façade (murs gouttereaux) est dans la grande majorité des cas, un appareil réglé fait de blocs de dimension moyenne avec linteaux appareillés et joints clairs (plâtre ou chaux). Dans les autres cas, seuls les chaînages et linteaux appareillés sont en blocs réguliers, comme précédemment, le remplissage étant en petit appareil ou bien en moellons. Les joints sont plus ou moins larges suivant la régularité des blocs de pierre. Les pignons présentent les mêmes trois types d'appareil mais le système à chaînages et moellons est plus fréquent, même lorsque la façade est en appareil rigoureusement réglé.

Les formes générales restent très simples : rectangle horizontal pour les murs des longs pans, qui en milieu rural ne comportent qu'un rez-de-chaussée. En milieu urbain, malgré un étage, la proportion reste horizontale. Quant aux pignons, ils ont dans le Soissonnais proprement dit, un profil caractéristique en marche d'escalier, dit "à pas de moineaux". Les couleurs des murs sont celles de la pierre calcaire vieillie, c'est à dire grise, plus rarement blonde. Les joints sont de même tonalité et donc assez discrets.



Le calcaire lutécien du Soissonnais possède une patine jaune. La pierre du Soissonnais est une pierre tendre au départ qui durcit en quelques années, par formation du calcaire. Aujourd'hui, certaines maisons en pierre sont abîmées. La pierre se dégrade sous l'action de l'air, de l'eau, du sel, du gel (vent, pluie, neige, gaz d'échappement, pollution atmosphérique...). On constate une désagrégation des pierres de façades en : petits fragments, ongles qui tombent, creusements sur plusieurs centimètres. On voit la formation de plaques, surtout sur les pierres d'angle, les linteaux des fenêtres, les bordures des corniches ; une altération le long des joints, une désagrégation sableuse, une pierre pulvérulente incrustée de poussières, qui devient friable ; des pierres sombres, encrassées, rongées. On remarque le travail de la pierre pour la réalisation des linteaux, encadrements, seuils des portes et des fenêtres, des chaînages d'angle ou de milieu de pignon, ornements participant à l'architecture (corniches, moulures, tableaux, bandeaux, sculptures...).



La pierre de taille est destinée à être vue, sans jamais être soulignée, les joints sont minces, sans creux ni relief, de la même couleur que la pierre du pays (la pierre ne doit pas être peinte).

Les appareillages sont généralement moyens : la pierre de taille mesure environ 50 x 60 cm pour la constitution des murs. Les soubassements sont soulignés par de plus gros blocs (hauteur de la pierre de 25 à 30 cm). Les enduits seront réalisés au mortier de chaux grasse et sable, finis à la taloche ou à la truelle.



Les interventions possibles :

Pour restaurer une maison ancienne, on cherchera à conserver toutes parties du mur présentant de bonnes qualités de solidité mais aussi d'aspect et de patine sans vouloir tout remettre à neuf. Le remplacement des pierres : (3 niveaux d'intervention)

- le remplacement à l'identique de la totalité des pierres trop dégradées. Dans ce cas, il est préférable de retrouver la pierre d'origine ou, à défaut, une pierre aux qualités équivalentes (dureté, porosité, texture, grain, couleur) ;
- le remplacement de la partie malade d'une pierre abîmée au moyen d'un volume rapporté (technique dite d'incrustation) ;
- le ragréage de certaines parties détériorées (joints, arêtes) au moyen de mortiers spéciaux imitant la pierre ; lorsque les désordres sont peu importants, de simples raccords de mortier suffisent. Tout l'art du raccord réside dans le choix et le dosage des agrégats (sable, poudre de pierre), du liant (ciment, chaux, résines) et de certains pigments colorés.

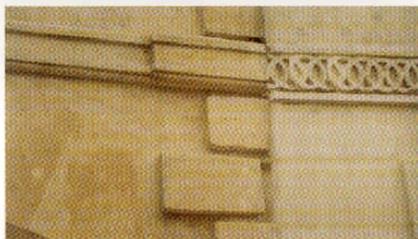
Afin de garantir la bonne tenue de la réparation dans le temps, ces raccords peuvent être armés avec des matériaux protégés contre l'agression de l'humidité (clous, goujons, armatures en cuivre, laiton ou acier inoxydable). D'autre part, il existe aujourd'hui toute une gamme de mortiers de restauration spécialement conçus pour les façades en pierre de taille : gamme "patrimoine" de CDZ, "arcaline" de Weber et Broutin et similaire.



Techniques de nettoyage d'une façade en pierre de taille :

(à effectuer lorsque l'opération s'avère nécessaire)

Ces techniques ont pour but de débarrasser le parement des saillures qui le déparent. L'élimination des salissures doit se faire sans porter atteinte à la qualité de la pierre et en respectant son état de surface. Les procédés "abrasifs" tel que le ragréage à vif par brossage, ponçage ou raclage au chemin de fer utilisé lors du ravalement initial sont à déconseiller. En effet, par ces procédés, la couche de surface dure ou calcaire constituée naturellement et protégeant le matériau est éliminée sur une profondeur plus ou moins importante. A l'opposé, les techniques "douces" tels que le nettoyage par ruissellement d'eau ou par projection d'eau froide sous pression, utilisé avec les précautions d'usage offrent l'avantage essentiel de conserver le calcaire et de ne pas casser les arêtes des parties ouvragées.



LES MODENATURES

Souvent en pierre, les modénatures du Soissonnais sont très sobres. On note :

- des corniches très simples : triangle droit ou légèrement bombé, quart de rond ; quelquefois plus travaillées, elles sont appelées doucines et sont très courantes dans le Soissonnais
- des bandeaux soulignant le niveau des planchers : profil purement rectangulaire, de même que celui des appuis de fenêtres.

Le débord des chevrons est peu fréquent en Soissonnais, un rang de pierre en saillie fournissant facilement une corniche même simple.

On remarque le traitement du rampant des pignons. Dans le Soissonnais, il se caractérise par le "pas de moineau" formé simplement par les pierres de rive laissées quadrangulaires et parfois couronné par un pinacle, pierre sculptée aux formes variées : œuvre originale du maître-artisan. Le premier gradin sculpté, appelé corbeau ou crossette se rencontre sur tous pignons antérieurs à la Restauration.

LES COULEURS

"La couleur donne la joie, elle peut aussi rendre fou".

Fernand Léger.

"Le volume extérieur d'une architecture, son poids sensible, sa distance peuvent être diminués ou augmentés suivant les couleurs adoptées... La couleur est un puissant moyen d'art ; elle peut détruire un mur, elle peut l'orner, elle peut le faire reculer ou avancer, elle crée un nouvel espace".

Fernand Léger.

Les couleurs des constructions sont relatives aux couleurs de leur environnement.

Elles sont le reflet des matériaux locaux et des différents modes et époques de constructions.

Des variations de couleurs sont lisibles sous l'effet des changements de lumière, particulièrement sur la pierre (d'un blond à un ocre rosé).

La palette chromatique des toits et des murs est la conséquence visuelle de l'utilisation des matériaux de construction : couverture en ardoise et mur en pierre de taille principalement, tuile plate en terre cuite et moellon en plus petite quantité.

Toitures

Les couvertures en ardoise offrent des teintes froides, du bleu au gris argenté, selon les lumières. Le gris bleuté du ciel et des ardoises présente une belle harmonie. Parfois, les toitures se détachent du paysage par le pointillisme en camaïeu des ardoises. Les toits en tuile plate se composent de couleurs plus chaudes : allant de l'ocre au rose, lorsqu'elles sont neuves les tuiles se patinent sous l'action du soleil et des intempéries, prenant alors des tons bruns et plus chauds.

Murs

La couleur des murs vient de la nature de la pierre que le bâtisseur trouvait sur place ou qu'il faisait venir de la carrière la plus proche. Les roches calcaires sont composées de carbonate de chaux plus ou moins pur, mélangé à d'autres matières (argile, magnésie, silice, oxydes métalliques) qui modifient leur consistance et leur couleur. Leur coloration est claire et uniforme et donne le blond de la pierre patinée des façades.

Sur un mur en pierre de taille, les joints sont toujours très minces et discrets, à peine apparents. Ils sont de la couleur la plus proche de la pierre. Ils prennent une plus grande importance sur les murs de moellons liés avec un bain de mortier de chaux coloré par le sable local. L'appareillage du mur influe sur la couleur puisqu'il fait intervenir un matériau de soutien qui a une texture et une coloration déterminées par sa composition. La douceur de l'architecture du Soissonnais est le reflet de ces couleurs.

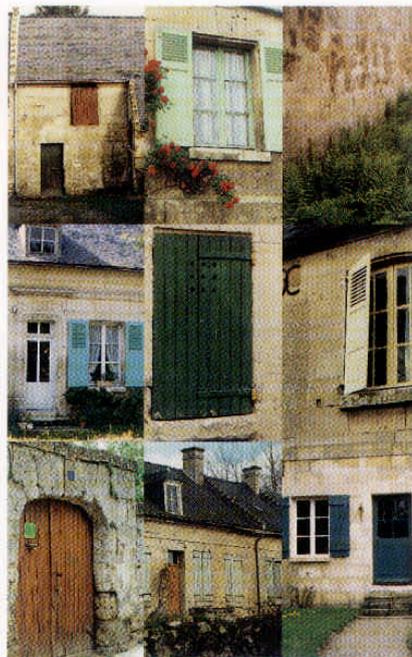
Couleurs d'accompagnement

La couleur des toits et des murs représente la coloration dominante d'une architecture mais elle est complétée par des éléments de détails tels que : portes, volets, soubassements, encadrements, corniches, bandeaux, menuiseries, ferronneries... qui viennent ponctuer l'ensemble de leurs tâches colorées.

Les couleurs d'accompagnement constituent des palettes ponctuelles.

Celles-ci sont composées de couleurs en contraste avec la palette générale (toits et murs) soit en valeur, soit en tonalité.

Ces surfaces colorées sont proportionnellement de petite taille ; elles constituent avec la palette générale un rapport quantitatif et qualitatif d'une grande importance pour l'animation des édifices (mise en valeur de l'architecture).



Aider à réussir la restauration ou la réparation de nos maisons, pour rester en harmonie avec le bâti ancien des villes et villages de la Vallée de l'Aisne. C'est notre but, à travers cette plaquette. J. CANCE, Président du SEP Oise Aisne Soissonnaises et J.M. PAULIN, Président de la Communauté des Communes du Soissonnais.
Syndicat d'Etudes et de Programmation de l'Oise-Aisne Soissonnaises - mairie - 60350 Attichy - Tél.44 42 92 03 - Fax. 44 42 95 75
Communauté des Communes du Soissonnais - les Terrasses du Mail - 02880 Cuffies - Tél. 23 53 81 00 - Fax. 23 53 81 01

GLOSSAIRE :

BANDE DE SOLIN : façon de bavette en zinc engravée dans un mur pour protéger un relevé d'étanchéité le long d'une pénétration.
BOUITSE : brique ou moellon dont la plus petite face se présente en parement à la surface d'un mur.
CALCIN : crôte superficielle dure de carbonate de chaux qui se forme par carbonatation à la surface des pierres calcaires, sous l'action de l'air et des intempéries.
CREUTTE : grotte de calcaire, immense carrière d'où l'on extrait la pierre blanche et dure servant d'habitat troglodytique, de refuge, ou de cave.
DOUCINE : profil de moulure composé d'une courbe et d'une contre-courbe situé sur les corniches et entablements.
EMBARRURE : mortier de calfeutrage entre les tuiles de couverture et les tuiles faîtières, et de jointoiement entre ces dernières.
ENGRAVURE : encastrement du bord d'une bande d'étanchéité dans une rainure pratiquée dans une paroi verticale.
FEUILLURE : angle rentrant ménagé pour encastrement une huisserie, un cadre, un volet.
IMPOSTE : partie d'une baie située au-dessus des vantaux ouvrants de la porte, fixe ou ouvrante, battante, vitrée ou pleine...
LINTEAU : élément monolithique qui ferme le haut d'une baie et soutient la maçonnerie située au-dessus de l'ouverture reportant sa charge vers les jambages, piedroits ou poteaux.
MODENATURE : proportions et disposition de l'ensemble des moulures et membres d'architecture qui caractérisent une façade.
MUR GOUTTIEREAU : mur porteur extérieur situé sous l'égoût des pans de toiture.
MUR DE REFEND : mur porteur intérieur à un bâtiment perpendiculaire ou parallèle à ses façades.
PIGNON A REDENTS ou APAS-DE-MOINEAU : mur extérieur qui porte les pannes d'un comble, et dont les contours épousent la forme des pentes de ce comble avec des rampants établis en gradins.
PORTE CHARRETIÈRE : haute porte de cour de ferme, à deux vantaux pleins, prévue pour le passage de charrois.
TALOCHE : planchette de bois munie d'un manche, utilisée pour porter et appliquer les enduits et le plâtre sur les murs.

Le Centre d'Amélioration du Logement (CAL PACT) est à votre service pour : vous informer sur les financements de l'habitat, rechercher les subventions et prêts, assurer toutes les démarches nécessaires pour que votre projet soit réalisé. Un renseignement ne coûte rien mais vous fera gagner du temps et de l'argent. CAL PACT ARIM de l'Oise permanence à la salle Weber - Attichy - Tél : 44 42 90 44, les jeudis de 16h à 18h.
 PACT ARIM de l'Aisne permanence à la mairie - Vic sur Aisne - Tél : 23 55 50 58, les mardis de 16h à 18h.
 La Maison de l'OPAH, 17 rue Porte de Crouy - Soissons - Tél : 23 73 42 56, vous accueille et conseille sur les aides à l'amélioration de l'habitat. MAISON DE L'OPAH permanence à Soissons - Tél : 23 73 42 56, les lundis de 15h à 19h et les mercredis de 8h à 11h30/12h30 à 15h. Autres permanences OPAH : CCAS DE NOYANT ET ACONIN - Tél : 23 74 82 98, les mercredis de 16h à 18h. MAIRIE DE POMMIERS - Tél : 23 73 00 96, les jeudis de 16h à 18h.

Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement de l'Oise. "La Cabotière" Parc du Château - BP 439 - 60635 - Chantilly - Tél : 44 58 00 58 - Fax : 44 57 76 46
 Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement de l'Aisne. 34 rue Sérurier - 02000 - Laon - Tél : 23 79 0003 - Fax : 23 23 47 25
 A la demande de tout habitant de la Vallée de l'Aisne, un architecte conseil du CAUE interviendra gratuitement, pour répondre à toutes les questions concernant : le diagnostic de la construction et les travaux à entreprendre, le choix des matériaux, des couleurs, de la volumétrie..., les techniques de mise en œuvre. Ce conseil personnalisé s'inscrit dans les missions du CAUE qui reçoit dans ses locaux tout particulier désirant rencontrer un architecte ou consulter la documentation (nombreux ouvrages, revues, diapositives, documentation technique...). Le CAUE est un organisme qui regroupe des architectes, des urbanistes, des paysagistes, des professionnels de la communication qui interviennent tant auprès des élus, que des particuliers dans le département.

IMPORTANT :

Pour tous travaux modifiant l'aspect architectural des maisons, (agrandissement de surface inférieur à 20 m², balcons, création de portes, de fenêtres, d'ouvertures en toiture, ravalement des façades, annexes, appentis de jardins, garage, serre, travaux de clôture, piscine...), il est nécessaire de faire une **DECLARATION DE TRAVAUX** en y joignant un plan de situation, un plan masse, un schéma des façades, ou des photographies, ou des croquis. Aux termes du délai d'instruction (2 mois au maximum), les travaux peuvent être commencés s'il n'y a pas d'avis contraire ou de prescriptions particulières. Formulaire et pièces à déposer en mairie (renseignements et imprimés disponibles auprès des mairies).

ADRESSES UTILES :

CARRIERES DE SAINT PIERRE AIGLE -le Jardin -02600 SAINT PIERRE AIGLE -Tél: 25 55 81 06 -Fax: 23 55 80 22
CARRIERES DE VASSENS -Four à Chaux -02290 VASSENS -Tél: 23 39 61 57
SYNDICAT D'ETUDES ET DE PROGRAMMATION DE L'OISE-AISNE SOISSONNAISES -mairie -60350 ATTICHY -Tél: 44 42 92 03 -Fax: 44 42 95 75
COMMUNAUTE DES COMMUNES DU SOISSONNAIS -Les Terrasses du Mail -02880 CUFFIES -Tél: 23 53 81 00 -Fax: 23 53 81 01
CAL PACT ARIM DE L'OISE -28 Rue du Pont d'Arcole -60000 BEAUVAIS -Tél: 44 02 21 93 -Fax: 44 02 55 78
PACT ARIM DE L'AISNE -16 Boulevard Henri Martin -02105 SAINT QUENTIN -Tél: 23 06 35 35
POINT INFO ENERGIE -28 Rue du Pont d'Arcole -60000 BEAUVAIS -Tél: 44 02 56 48
MAISONS PAYSANNES DE L'OISE -16 Rue de l'Abbé Gellée -60000 BEAUVAIS -Tél: 44 45 77 74
MAISONS PAYSANNES DE L'AISNE -8 Rue Guise -02120 PUISIEUX et CLANLIEU -Tél: 23 60 93 35
ARCHITECTE DES BÂTIMENTS DE FRANCE -Palais National -60200 COMPIEGNE -Tél: 44 40 13 12 (Oise)
ARCHITECTE DES BÂTIMENTS DE FRANCE -41 Rue Roger Salengro -02000 LAON -Tél: 23 23 53 54 (Aisne)
SOCIETE ARCHEOLOGIQUE HISTORIQUE ET SCIENTIFIQUE DE SOISSONS -4 Rue de la Congrégation -02200 SOISSONS
CAUE DE L'AISNE -34 Rue Sérurier -02000 LAON -Tél: 23 79 00 03 -Fax: 23 23 47 25
CAUE DE L'OISE -"La Cabotière" Parc du Château -BP 439 -60635 CHANTILLY -Tél: 44 58 00 58 -Fax: 44 57 76 46

BIBLIOGRAPHIE :

- Picardie / F. Calame, R. Fossier. - Die : Ed. A Die, 1994. - (Architecture rurale française)
- Des hommes de savoir-faire, restaurer et bâtir en Picardie / F. Calame, Y. Bourgin, N. Dupré, Maisons Paysannes de Fr. - Beauvais : Houdeville, 1993
- Restaurer, aménager, préserver la Maison de Pays / R. Fontaine, Ch. Deschamps Goux. - Paris : Ed. Seghers, 1977
- L'architecture rurale et bourgeoise en France / G. Doyon, R. Hubrecht. - Paris : Ed. Ch. Massin, 1942
- La Maison rurale en Soissonnais / D. Rolland. - Nonette : Ed. Créer, 1990
- Les maisons paysannes de l'Oise / A. et R. Bayard. - Paris : Ed. Eyrolles, 1994
- L'Arrondissement de Soissons au début de ce s., Tome III, canton d'Oulchy le Château et Vallée de la Crise / P. Bourgeois, G. Lafleur, J. Mathieu. - Soissons : P. Bourgeois, G. Lafleur, J. Mathieu, 1987
- Soissons et ses environs à la belle époque, Tome I / G. Lafleur. - Soissons : G. Lafleur, 1983
- L'arrondissement de Soissons à la Belle Epoque, Tome II, cantons de Braine et Vailluy sur Aisne / G. Lafleur. - Soissons : G. Lafleur, 1987
- Construire et restaurer dans l'Aisne / DDE de l'Aisne, ATAU, 1976
- Construire dans l'Aisne : l'habitat traditionnel dans la Brie, le Soissonnais, le Nord et la Thiérache. - Amiens : DRAE ; Paris : ATAU, 1973
- Archives de Bernard Ancien : notes et dessins sur les maisons soissonnaises
- Pierres de carrière et produits manufacturés. - Paris : CATED, 1991
- Le Ravalement des façades en pierre en Ile-de-France / CAUE de Paris. - Paris : CAUE, s.d.
- Restauration des façades en pierre de taille / J.M. Laurent. - Paris : Eyrolles, 1994
- Le Bâti pierre. - Paris : EDF, 1994. - (Techniques d'amélioration de l'habitat existant)
- Architecture "canton de Villers-Cotterêt" / Ass. pour la généralisation de l'inventaire régional en Picardie. - Aisne : Archives départementales, 1986
- Annuaire des artisans et entreprises du bâtiment du Soissonnais / SEP OAS et Communauté des Communes du Soissonnais.

Ces ouvrages sont consultables au centre de documentation du CAUE, à Chantilly. Sur simple rendez-vous (Tél : 44 58 00 58).

Cette plaquette a été réalisée par le CAUE de l'Oise à la demande du Syndicat d'Etudes et de Programmation de l'Oise-Aisne Soissonnaises. Elle est financée par le SEP OAS et la Communauté des Communes du Soissonnais, avec la participation du Conseil Régional de Picardie, du CREDIT AGRICOLE du Nord Est, de la société ASTRAL et de la Société Française HOECHST.